nous ne pourrons plus capitaliser les déboursés, puisqu'ils sont progressifs et non uniformes, comme dans les problèmes que nous venons de résoudre. Nous aurons alors recours aux tables nos IV, V et VI qui précèdent.

1er *exemple.* On veut connaître la valeur foncière, *au taux de* 5 *p.* 100, d'un hectare de bois qui rapporte 972 f. à chaque révolution de 24 ans, et qui est grevé d'une charge annuelle de 3 f.

De. . . .	972 f.,	produit brut donné,
Je retranche	142 f.	pour les frais accumulés pendant 24 ans, à 5 p. 100, d'après la table n. IV.
Je trouve . .	830 f.	pour produit net.
Je multiplie par 449		facteur constant pris dans la table n° I, en regard de 24 ans.
Produit. .	372,670	

Séparant 3 chiffres à droite de ce produit, j'ai 372 fr. 67 c. pour la valeur cherchée.

2e *exemple.* On veut connaître la valeur foncière, *au taux de* 4 *p.* 100, d'un hectare donnant un revenu brut de 1120 f. à 34 ans, et grevé d'une charge annuelle de 4 f.

La table des déboursés n° V m'indique que 4 francs par an, pendant 34 ans, forment à 4 p. 100 une agglomération de 295 f. que je retranche de 1120; ce qui me donne un revenu net de. 825 f.

Je multiplie ce chiffre par le nombre. 358, pris dans la table n° II.

Produit. . . 295,350

Cet hectare vaut donc 295 fr. 35 c.

3e *exemple.* On veut savoir quelle est la valeur foncière, *au taux de* 3 *p.* 100, d'un hectare donnant un revenu brut de 1240 f. à 28 ans, et grevé d'une charge annuelle de 6 fr.

La table des déboursés n° VI m'indique que 6 f. par an, pendant 28 ans, forment avec les intérêts progressifs, un total de 271 fr. Je retranche cette somme de 1240 fr., et j'ai 969 f. pour produit net.

Je multiplie donc. 969
Par le nombre 776, tiré de la table n° III, vis-à-vis 28 ans.

Produit. . . . 751,944

La valeur cherchée est donc 751 fr. 94 c.

4e *exemple.* On veut savoir quelle est la valeur foncière, *au taux de* 3 *p.* 100, d'un hectare qui donne un produit brut de 450 fr. à 10 ans, et qui est grevé d'une charge annuelle de 5 fr.

La table des déboursés n° VI m'indique que 5 f. par an forment, au bout de 10 ans, une agglomération de 64 f.; je retranche cette somme de 450 fr., et j'ai un produit net de 386 f. que je multiplie par le nombre. 2908, tiré de la table n° III, vis-à-vis 10 ans.

Produit . . 1122,488

Le fonds de cet hectare vaut donc 1122 fr. 48 cent.

Nous avons assez multiplié les exemples pour faire comprendre parfaitement la manière d'employer nos tables. La seule attention qu'elles réclament consiste à bien déterminer, avant toute recherche, le *taux d'intérêt* sur lequel on veut faire l'évaluation.

SECTION II. — *Evaluation de la superficie des bois.*

§ Ier. — Taillis en croissance.

Une estimation forestière n'offre pas de très-grandes difficultés quand elle s'applique aux produits d'une coupe parvenue à l'état de maturité qui lui est propre, c'est-à-dire au dernier degré de croissance que permet, soit la nature du sol, soit la forme particulière de l'aménagement; cette coupe appartient alors à la catégorie des *bois exploitables.*

Pour *évaluer une coupe exploitable*, on détermine la quantité de cordes ou de stères de bois de feu ou de service qu'on peut tirer du taillis ainsi que des futaies; le nombre de fagots que peuvent fournir les branchages et les ramilles, etc. On estime ensuite au prix local et courant les produits matériels présumés. Cette opération, quoique simple dans ses procédés, n'en réclame pas moins des connaissances spéciales; mais comme l'abattage ne tarde pas à mettre en lumière les mécomptes de l'estimateur, celui-ci ne peut manquer d'être bientôt en état de préjuger avec une justesse suffisante, à l'aspect d'une *vente sur pied*, le volume de combustible et de bois d'œuvre qu'elle doit fournir. Et c'est en cela particulièrement que consiste la difficulté de l'estimation des bois exploitables. Il suffit donc à la rigueur, pour ce genre d'appréciations, des connaissances expérimentales qu'on acquiert toujours en suivant les exploitations.

Mais les données de la pratique, si elles ne sont pas éclairées par la théorie, se trouvent insuffisantes lorsqu'il s'agit d'*apprécier une coupe qui n'a pas encore atteint le terme de l'exploitabilité.* Il est évident que cette évaluation doit être calculée d'après les degrés d'accroissement du bois, et, dès-lors, il devient nécessaire d'étudier la loi suivant laquelle s'opère cet accroissement. Toutefois, les diverses espèces de bois n'acquièrent pas le même volume dans des temps égaux. Et en supposant même que l'on parvienne à calculer avec précision la somme de produits que peut donner le bois à chaque phase de la vie végétale, la question qui nous occupe ne serait encore résolue qu'à demi. Il resterait à estimer ces produits d'après leur degré d'utilité, ou, en d'autres termes, d'après leur valeur relative. Il faudrait assigner des prix proportionnels à la corde de taillis de 6 ans, à la corde de taillis de 10 ans, de taillis de 15 ans, 20 ans, etc.; car on sait qu'à pareil volume des taillis de différens âges présentent des valeurs très-diverses. Or, cette dernière détermination ne serait pas plus praticable que la précédente.

Ce n'est donc pas sous le point de vue de *produits matériels qu'il faut envisager un bois en croissance* dont on veut faire l'estimation c'est uniquement sous le rapport des *valeurs exprimées en numéraire.* Il est de toute évi